

KONNECTIVE - Procès-verbal d'assemblée générale constitutive

| | |
|----------------------------|---------------------------------------|
| Date | 11/02/2020 |
| Présents : | Charles, Léa, Pauline, Zaza et Didier |
| Pardonnés : | |
| Narration du jour : | Didier |
| Page | 1/3 |

Le 11/02/2020 à 19h, les fondateurs de l'association KONNECTIVE se sont réunis en Assemblée Générale constitutive.

Etaient présentes les personnes suivantes:

Pauline LANOE
Zaza DIF ALLAH
Léa PASCUAL
Charles MBINA MOUNGUENGUI
Didier THEODORE

Madame Zaza DIF ALLAH est nommée présidente de séance;
Monsieur Didier THEODORE est nommé secrétaire de séance.

La présidente rappelle l'ordre du jour:

| |
|--|
| Ordre du jour |
| <ul style="list-style-type: none">A. Présentation du projet d'associationB. Lecture, présentation et adoption des statuts et du règlement intérieurC. Désignation des membres du conseil d'administration et du bureau initiauxD. Détermination du montant initial des cotisationsE. Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration |

A. Présentation du projet d'association

B. Lecture, présentation et adoption des statuts et du règlement intérieur

Après débat entre les membres, la présidente de séance met aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour:

- Lecture et adoption des statuts
- Lecture et adoption du règlement intérieur

L'Assemblée Générale constitutive adopte à l'unanimité les statuts et le règlement intérieur proposés.

KONNECTIVE - Procès-verbal d'assemblée générale constitutive

| | |
|----------------------------|---------------------------------------|
| Date | 11/02/2020 |
| Présents : | Charles, Léa, Pauline, Zaza et Didier |
| Pardonnés : | |
| Narration du jour : | Didier |
| Page | 2/3 |

C. Désignation des membres du conseil d'administration et du bureau initiaux

L'Assemblée désigne Pauline LANOE, Zaza DIF ALLAH, Léa PASCUAL, Charles MBINA MOUNGUENGUI et Didier THEODORE en qualité de membres du Conseil d'Administration et Léa PASCUAL, Présidente et Charles MBINA MOUNGUENGUI, Trésorier, en qualité de membres du bureau. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

D. Détermination du montant initial des cotisations

L'Assemblée fixe la cotisation annuelle à 5 € seuil minimum tout en laissant les membres libres de verser plus.

KONNECTIVE - Procès-verbal d'assemblée générale constitutive

| | |
|---------------------|---------------------------------------|
| Date | 11/02/2020 |
| Présents : | Charles, Léa, Pauline, Zaza et Didier |
| Pardonnés : | |
| Narration du jour : | Didier |
| Page | 3/3 |

E. Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration

L'Assemblée Générale constitutive donne pouvoir à Léa PASCUAL aux fins d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la constitution de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Léa PASCUAL
Présidente



Charles MBINA MOUNGUENGUI
Trésorier



Pauline LANOE
Membre génitrice



Zaza DIF ALLAH
Membre génitrice



Didier THEODORE
Membre géniteur

